

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures  
En exercice : 11 trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de  
Présents : 8 Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session  
Votants : 10 ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la  
Absents : 3 présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022\_D22 : Prêt de tables et/ou chaises.  
Le 4 juillet 2022

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc

**Absents donnant procuration :**

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

**Secrétaire de séance :**

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Vu les divers problèmes constatés ces derniers temps suite aux prêts de tables et de chaises appartenant à la commune.

Considérant qu'il est nécessaire de résoudre le problème afin que cela ne se reproduise plus.

Il est proposé de mettre en place une caution de 300€ pour chaque demande de prêt de tables et/ou de chaises. Les tables et les chaises devront être rendu propre et en bon état. **En cas de salissures ou de défauts sur les tables et/ou chaises la commune se réserve le droit de ne pas restituer la caution.**

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité la caution de 300€ pour chaque prêt de tables et/ou chaises appartenant à la commune.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire,  
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,  
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 12 juillet 2022

Fait à Boissezon

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.